

■ MISE EN ŒUVRE

- Bien homogénéiser SOL **BETON COLOR** avant emploi.
- Sur sol parfaitement sec et non condensant, appliquer en deux couches minces et régulières à 3h (+20°C) d'intervalle à l'aide d'un mouilleur ou d'un balai à franges en micro fibres, ou manchon applicateur.
- Respecter un temps de séchage de 1 à 3 heures à + 20C° entre les couches.
- L'application des couches successives doit se faire en passes croisées.
- L'application au chiffon permet de donner les effets de « matières » souhaités.
- Pour une application plus homogène (sans effet), une application au pulvérisateur HVLP est possible.
- **Ne convient pas pour les bétons extérieurs.**



■ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires.



■ STOCKAGE

Peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine dans un local tempéré et aéré.

■ CONSOMMATION

1 litre environ de pour 10 m² en deux couches.

■ DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide laiteux blanc

pH : 8 - 9

Densité : 1,01 - 1,03

■ EMBALLAGE 5 L

■ TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

■ LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05 55 27 65 27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Avis important : fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

Uniquement pour usage professionnel



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).